



Info Flash 28 Octobre 2020

D'une crise à l'autre

Alors que nous évoluons depuis près de 10 mois dans une crise sanitaire sans précédent, s'ajoutent les actes odieux envers les fondamentaux de la démocratie. Sans aucun doute, la préservation des libertés sera une des luttes du monde d'après, comme celui de parvenir à préserver l'unité collective. L'UNSA MGEN, en lien avec ses statuts, continue à œuvrer sur son périmètre pour faire vivre ces valeurs, ne serait-ce que par son action syndicale de défense des intérêts collectifs des salariés, indépendamment de tout mouvement politique, religieux ou autre. Nous luttons à ce titre au quotidien contre toutes les discriminations, pour plus de tolérance les uns envers les autres.

Le moral des citoyens a sans doute connu des jours meilleurs au regard de contraintes liées aux couvre-feux qui peu à peu se généralisent, de niveaux de vulnérabilité plus conséquents pour une partie de la population, d'une crise économique déstabilisant des secteurs entiers, des soignants au bord de la rupture... Les incertitudes qui pèsent sur notre quotidien ne faiblissent pas, c'est désormais tous les trois jours que nous apprenons du gouvernement les ajustements à opérer... Le scénario d'un reconfinement est désormais quasi certain, il faudra que chacun puise, plus ou moins facilement selon son lieu et ses conditions de résidence, dans ses réserves pour ne pas céder à la morosité ni à l'épuisement nerveux.

La crise COVID affecte nos quotidiens de travail, nous ne cessons d'intervenir auprès de l'employeur pour préserver le sens des organisations proposées. Aujourd'hui la situation reste fragile en plusieurs points:

L'environnement technique (postes WYSE/ outils GRM : LINK ...) continue d'altérer notre quotidien par une instabilité permanente et des dysfonctionnements majeurs. Si nous savons nos collègues de la DSI mobilisés, nous ne pouvons tolérer indéfiniment de telles errances au regard des niveaux d'exigences de production réclamés à chacun. Travailler avec son propre PC, avec son téléphone portable, peut s'entendre en cas d'événements imprévisibles, mais beaucoup moins sur la durée, en l'absence de prise en compte des contraintes et de mesures compensatrices convaincantes.

Concernant les conditions de travail, l'UNSA-MGEN continue de revendiquer des évolutions notables permettant de retrouver des niveaux de qualité de vie au travail satisfaisants. Les remontées que vous nous faites, comme les récentes études sur l'absentéisme (aux résultats sans équivoque), démontrent l'urgence à agir dans ce domaine. A ce titre, chacun sera prochainement sollicité sur une enquête « QVT » dédiée et aura le loisir de s'exprimer sur ce thème. Parallèlement un certain nombre d'accords d'entreprise pourront voir le jour, d'ailleurs nous attendons du futur accord télétravail qu'il pérennise et sécurise sur la durée cette modalité de travail, et qu'il puisse permettre à chaque salarié de pouvoir s'y inscrire. A ce sujet, la situation des Sections Départementales, est de moins en moins compréhensible face à la crise que nous traversons ... comme elle ne l'est pas plus quant au maintien d'objectifs commerciaux décorrélés de la réalité du moment.

En dépit des tergiversations gouvernementales, L'UNSA-MGEN continue de revendiquer dans l'entreprise une protection maximale des salariés et des personnes vulnérables, des mesures sanitaires renforcées pour l'ensemble des personnels en situation d'accueil du public jusqu'à la fermeture des sections en cas de situations critiques, le recours généralisé au télétravail plutôt qu'un recours massif au chômage partiel, la neutralisation des objectifs pour 2020...

L'appartenance au monde mutualiste, l'expertise en matière de protection sociale, la bonne résistance économique de l'entreprise devraient permettre des mesures plus volontaristes et reconnaissantes envers ceux qui tous les jours œuvrent concrètement à assurer son développement, sa qualité de service, et sa pérennité.



DIJON AG UNSA MGEN 2020

Forte de ses militants de terrains, avec près d'une centaine de Représentants de Proximité, autant de Délégués Syndicaux et une soixantaine d'élus CSE, L'UNSA-MGEN, première organisation syndicale de l'UES MGEN a tenu son assemblée générale à Dijon (dans le respect des normes sanitaires du moment).

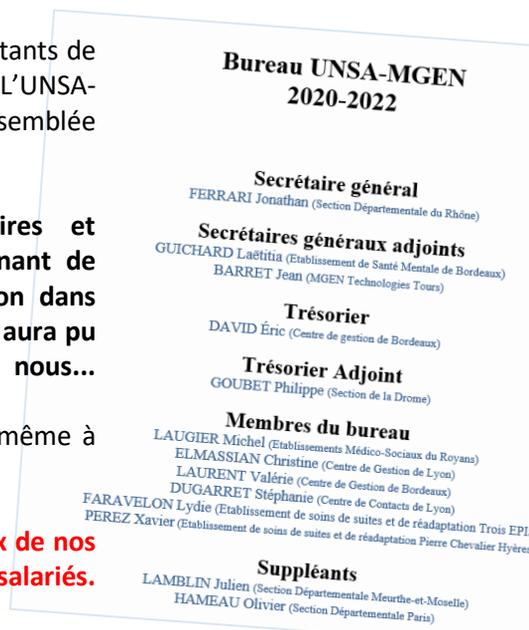
Ainsi nous avons pu conforter nos fonctionnements statutaires et démocratiques, en régénérant le bureau notamment, en nous donnant de l'élan pour les échéances à venir. Un état des lieux sur la situation dans l'entreprise a pu être rappelé sur l'ensemble des secteurs, puis chacun aura pu prendre conscience des nombreux enjeux que nous avons devant nous...

Nous remercions chaque participant, comme chaque contributeur qui même à distance transmettent de l'information, des alertes au gré des situations.

Dans notre résolution finale, nous avons pu rappeler les fondamentaux de nos actions ainsi que les grands principes utiles à la défense des salariés.

<https://unsa-mgen.fr/resolution-finale/>

Il ne peut y avoir de "croissance d'entreprise" si, parallèlement, on ne pratique pas une politique de « progrès social » avec les salariés.



Plan de transformation : acte 2 CC/CG

Le plan de Transformation annoncé et cadré par un accord de méthode signé en juin 2020, poursuit sa montée en charge en dépit du contexte.

Après les expérimentations horaires en SD, toujours en cours, c'est autour du périmètre des CC et CG ...

Après plusieurs expérimentations relatives à la simplification tant sur les processus de gestion que sur l'organisation du travail, c'est un **programme de convergence des activités entre CC et CG** qui désormais nous est dévoilé peu à peu...

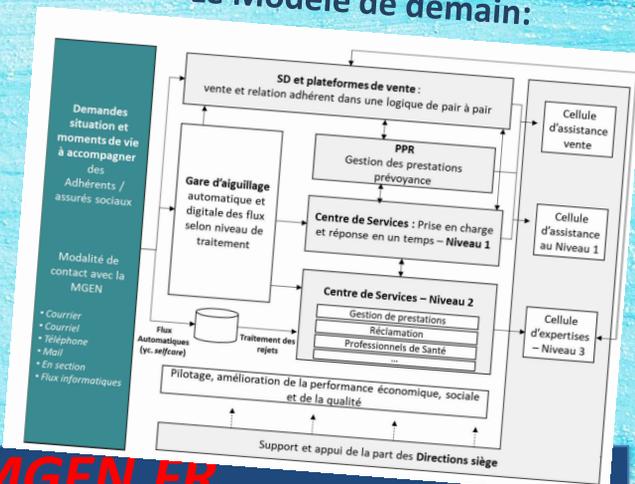
Dans cette phase de lancement, l'UNSA MGEN est intervenue afin de disposer d'informations plus précises au regard des enjeux immenses qu'une telle transformation engage ! Si nous savons que les évolutions se feront progressivement à minima sur les deux années à venir, elle nécessitera une étude préventive et continue sur les risques psycho-sociaux pouvant apparaître au gré de la transformation. Celle-ci devra s'accompagner de formations conséquentes, d'évolutions métiers importantes reconfigurant les fiches fonctions et logiquement les rémunérations liées à la montée en compétence. Enfin nous entendons défendre la mise en place de protocoles horaires respectueux des articulations vie personnelle/vie professionnelle aussi bien en Centre de Contacts qu'en Centres de Gestion, notamment par la liberté de choisir ses plages d'activités sans que l'employeur impose des horaires toujours plus contraignants...

Les élus seront accompagnés au sein des instances CSE par un cabinet d'expertise, afin de mieux évaluer les risques. Localement, nous insistons pour que les Représentants de Proximités soient peu à peu intégrés aux évolutions, et pour que les salariés soient sensibilisés et informés des évolutions à mesure de leur mise en œuvre.

Nous vous tiendrons au courant des suites données, comme des expérimentations susceptibles de voir le jour sur les autres périmètres (SD, ER, VAD)...

Nous restons preneurs de vos remontées en tant qu'acteurs de terrain, (rejoignez nous, ne laissez pas vos centres sans représentants!)

Le Modèle de demain:



Représentant(e) de Proximité :

Plan de transformation
Impliquez-vous dans son suivi!

Nous pouvons à tout moment œuvrer à densifier le réseau de militants (DS/RP) et minimiser les carences sur les sites. **L'implication des représentants locaux, pour faire remonter les observations ou alertes est déterminante en complément du travail mené au niveau national (Organisations Syndicales, instances CSE).** Ce travail se fait avec chacun d'entre vous, sollicitez vos représentants et vos directions...

Familiarisez-vous dès à présent avec **l'espace digitalisé** dédié et faites remonter vos remarques et questionnements à vos directions locales : connectez vous à <https://www.office.com> puis [SharePoint](#)



Négociations complémentaires à venir :

Politique Logement : finalisation de la mise en place d'indicateurs internes propres à prioriser les demandes

Télétravail secteur MGEN : en cours...

Qualité de Vie au Travail et égalité professionnelle : mise en place prochainement de baromètres pour mesurer son niveau

Handicap : favoriser l'embauche et maintien dans l'emploi

Liens utiles

Site du CSE C : Accès aux PV de CSE (actualité entreprise)
Accès œuvres sociales (actions sociales / Voyages / prestations)
<https://www.csecuesmgen.fr/>

Site UNSA-MGEN : Adhésion, actualités sectorielles...
<https://unsa-mgen.fr/accueil/>

Difficultés au travail. Rappel des dispositifs existants :

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : N° vert : 0 800 159 136, 24h/24h

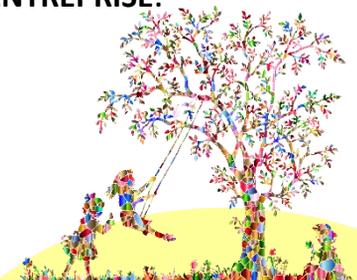
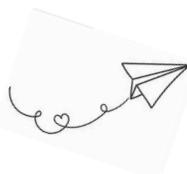
ALERTE : Dispositif IQVT : dispositifiqvt@mgen.fr

Assistance Sociale : 04 37 56 85 41 / RESSIF



L'UNSA-MGEN **vous écoute, vous conseille, vous soutient, vous accompagne, vous défend, vous assiste** pour vos congés, vos formations, vos évolutions professionnelles, lors d'entretiens disciplinaires, départs en retraite, dispositifs employeurs : **POUR VOS DROITS DANS L'ENTREPRISE.**

Contact :
Jonathan FERRARI
*
Secrétaire général
UNSA-MGEN
*
06 70 19 06 55
jojo_fer@yahoo.fr



Le syndicat qui vous ressemble et qui nous rassemble!